

MODE
LE SUR-MESURE DE
LA MAISON CHARVET
CONTINUE DE SÉDUIRE
LES HOMMES



Cinna

DESIGN
LES GRANDES TENDANCES
DE L'AMEUBLEMENT
ET DE LA DÉCORATION

PAGE 3C



Valérie Duponchelle

**50 NUANCES
DE NORD**

LE MUSÉE MUNCH D'OSLO
ACCUEILLE BJARNE MELGAARD.

Premier contact avec la norme pure et dure en terre luthérienne : le vigile gronde les invités -français ! - arrivés en retard au vernissage du Munch Museet, sur la colline enneigée de Tøyen, quartier excentré et seventies d'Oslo. Il fait déjà nuit. Le musée est d'un calme de thriller.

C'est qu'il y a à l'intérieur une bombe à retardement qui s'appelle Bjarne Melgaard, artiste norvégien qui jongle avec l'innocence comme le Danois Lars von Trier avec la punition divine. Jusque-là, le Munch Museet célébrait son grand peintre religieusement. Silence d'église et cimaises blanches pour communier intimement avec cette *Mélancolie* du Nord qu'Edvard Munch a incarnée en 1891, solitaire face au rivage, la tête noyée dans la main droite. Attention, les yeux ! Cheveux lissés en arrière comme un vieux rocker, le directeur de l'établissement, Stein Olav Henriksen, 60 ans, vient du monde de l'opéra et de la performance. D'où une certaine fougue qui n'a pas peur du désordre au pays des bureaux bien rangés.

L'entrée dans l'exposition est pétaradante, comme une succession de fenêtres en couleurs qui s'ouvrent sur un écran d'ordi. Une première performance signée Snøhetta, l'agence d'architectes qui a dessiné l'Opéra d'Oslo comme un morceau de banquette et qui fera le bâtiment du journal *Le Monde* à Austerlitz. Yeux brillants d'ado au concert, Lars Toft-Eriksen, spécialiste du surréalisme, exulte de joie devant son « Melgaard + Munch » qui marie sans pitié les obsessions sexuelles du premier et le désespoir brumeux du second.

Les invités sont d'une sobriété exemplaire, passant devant les scènes de torture SM et autant de sexes XXL, comme si de rien n'était. L'Islandais Gunnar B. Kvaran a exposé ce poète fou depuis longtemps au Musée Astrup Fearnley, synonyme d'armateur fortuné, discret à mort. Chics et sobres, Venke et Rolf Hoff l'affectionnent depuis vingt ans et l'exposent dans leur Kaviar Factory des lies Lofoten. Un ange passe. Il est expressionniste et sans culotte.

Touche pas à mon Picasso !



Cadeau ou recel ? 271 œuvres du maître ont dormi pendant trente-sept ans dans le garage des Le Guennec, un couple d'artisans de Mouans-Sartoux. Sur plainte des héritiers du peintre, ils comparaissent ce matin en correctionnelle à Grasse. PAGE 26

La corde de pendu de Saddam Hussein à saisir

ENCHÈRES Récupéré par un membre du gouvernement ayant participé à l'exécution du dictateur irakien en novembre 2006, l'objet est mis à prix 7 millions de dollars. Un Israélien, un Iranien et deux Koweïtiens ont déjà passé leurs ordres d'achat.

VALÉRIE SASPORTAS
sasportas@lefigaro.fr

La nouvelle fait froid dans le dos. La corde qui a servi à pendre Saddam Hussein en Irak en novembre 2006 est mise aux enchères. 7 millions de dollars prix plancher. Son vendeur ? Mowaffak al-Rubaie, membre du conseil du gouvernement irakien de l'époque, qui a assisté à l'exécution du tyran, révèle le site Internet du journal arabo-phonie *al-Araby al-Jadeed*, basé à Londres. En réalité, Mowaffak al-Rubaie n'a pas été qu'un simple spectateur : c'est lui qui a retiré l'escabeau sous les pieds de l'ancien dictateur. « Il n'a pas tremblé, n'a montré aucun signe de peur. C'était un voleur et un assassin, mais il est resté debout jusqu'au bout », affirme-t-il au

Journal irakien *Azzaman*, où sa décision fait débat. Pourquoi en effet cette « relique arrogante » appartiendrait-elle à un particulier ? « Cette corde a été achetée sur ordre de l'État sur le marché Chorja de Bagdad, avec une attention particulière portée à son épaisseur et à sa capacité de soutenir le corps du pendu. Elle doit revenir au ministère des Finances, du Tourisme et de l'Archéologie ou de la Justice », lit-on en substance dans *Azzaman*. Mals Mowaffak al-Rubaie, 67 ans, semble déterminé. Cet opposant farouche à Saddam Hussein, diplômé de médecine de l'université de Bagdad en 1977 et de l'École royale de Londres en 1979, est fondateur d'un des principaux partis d'opposition irakiens. Il a été plusieurs fois torturé et condamné à mort par contumace, avant de pou-

voir rentrer de son exil britannique en 2003, à la faveur de l'intervention américaine dans son pays. Nommé conseiller à la sécurité en 2004, il aurait facilité l'implantation des services se-

crets américains et anglais.

A-t-il conservé le bout de corde du pendu au nom de cette superstition populaire qui attache à cet objet la propriété de porter bonheur à ceux qui en

possèdent un fragment ? L'homme a aussi récupéré, et mis dans le hall de sa maison, un buste en bronze de l'ancien dictateur provenant d'un des palais du raïs, auquel il a passé la

fameuse corde au cou, et se fait photographier devant avec d'autres opposants. Déjà, trois enchérisseurs font monter les prix : une famille israélienne, une organisation religieuse iranienne et deux hommes d'affaires koweïtiens.

Enchères macabres

Instruments de torture mis en vente par d'anciens bourreaux, objets nazis ou guillotine supposée révolutionnaire... L'indignation provoquée par ces enchères macabres a entraîné en France leur annulation pure et simple. Présidente du Conseil des ventes volontaires, Catherine Chadelat préfère voir ces objets sensibles dans les musées ou cédés de gré à gré. « En vente publique, on ne sait pas si l'on vend à des historiens, à des scientifiques ou à des dingues... »



Mowaffak al-Rubaie pose à côté d'un buste en bronze de l'ancien dictateur portant la fameuse corde.

A ÉRIC DIÉTRY-ROVERRE
 estbry@lefigaro.fr

Antonio Banderas, qui incarnera le Minotaure dans le prochain film de Terrence Malick, n'est pas cité à comparaître. C'est bien le seul. Autrement, témoins indirects, spécialistes et amateurs en tout genre de l'œuvre de Picasso vont se bousculer ce mardi au tribunal correctionnel de Grasse. Jusqu'à jeudi soir au moins le juge Catherine Boïnici étudiera l'affaire Le Guennec, cet électricien à la retraite, qui, avec son épouse, a conservé 271 dessins, papiers découpés et collés - tous inédits du maître - pendant trente-sept ans. Non dans un coffre-fort mais dans le garage de leur modeste pavillon de Mougins-Sartoux (Alpes-Maritimes). Valeur totale murmurée : 60 millions d'euros !

Accusé de recel par les héritiers du peintre, Pierre Le Guennec risque, en sus de la perte du trésor, une amende d'un maximum de 375 000 euros et cinq ans de prison. Sauf qu'il a toujours clamé sa bonne foi et que les plaignants vont avoir du mal à apporter des preuves matérielles objectives. Le septuagénaire affirme que les œuvres lui ont été données par Picasso, décédé en 1973, et par la dernière épouse de celui-ci, Jacqueline, qui s'est suicidée en 1986. C'est ainsi qu'il aurait été remercié de travaux de maintenance dans le mas de Mougins, dernier atelier de l'artiste, près de Grasse.

Tout a commencé par un courrier de Le Guennec adressé le 14 janvier 2010 au siège parisien de la Picasso Administration, qui gère les droits des héritiers de l'auteur de *Guernica*. L'électricien demande une authentification, photos à l'appui. Sans réponse, il envoie deux autres pils. Cette fois, un rendez-vous est arrêté. Le 9 septembre 2010, l'entretien

« Je voudrais qu'on m'explique comment on peut maintenir l'accusation de recel sans qu'il y ait de tiers voleur »

MR CHARLES ÉTIENNE GUDIN,
 UN DES AVOCATS DES LE GUENNEC

durera trois heures. L'administrateur Claude Picasso ira de surprise en surprise. Les feuilles extraites d'une valise noire à roulettes sont manifestement authentiques. Certaines portent, par exemple, le numéro d'un inventaire effectué dans l'atelier de la rue La Boétie, en 1935. Seuls quelques spécialistes connaissent ces chiffres. Mais aucun des papiers, qui datent majoritairement des années 1900 à 1920, ne figurent dans les trente-trois volumes du catalogue raisonné ou dans l'inventaire de succession. Autant d'inédits d'un coup, du jamais-vu.

Bizarrement, les descriptions écrites fournies par Le Guennec sont fort précises. Un expert aurait-il déjà étudié le lot ? Mystère... Les époux disent ne pas s'intéresser à la peinture. Ils pensaient que ces petits papiers ne valaient pas grand-chose. « Vous en connaissez, vous, des voleurs qui vont demander à leur victime d'authentifier les choses qu'ils auraient volées ? a pesté l'ancien électricien. Drôles de voleurs qui vont se jeter dans la gueule du loup, non ? »

L'authentification, une affaire de famille

ARIANE BAVELIER @arianebavelier

Qui authentifie les dessins de Picasso ? L'artiste est mort en 1973 et c'est seulement 39 ans après, le 12 septembre 2012, que Picasso Authentication a été créé. Dans une lettre circulaire adressée aux opérateurs du marché de l'art, Paloma Marina, Bernard et Claude, quatre des cinq ayants droit de Pablo, désignent Claude « pour statuer sur les demandes d'authentification émanant du marché de l'art. Ses avis seront les seuls officiellement reconnus » par ces héritiers. Quatre sur cinq : Maya, fille de Marie-Thérèse Walter, qui authentifie de son côté, n'est pas signataire.

Chez les Picassos, les procédures d'authentification n'échappent pas aux histoires de famille. Deux de ses membres sont réputés comme des « sachants » et exercent comme experts : Maya, qui a longtemps vécu dans la proximité de l'artiste et qui décrit sa méthode comme intuitive. Et Claude, fils de Françoise, qui construit des dossiers, fait appel à des experts, ne répugne pas à se



Le peintre Pablo Picasso, dans son dernier atelier, à Mougins, vers 1963. L'électricien Pierre Le Guennec y était à l'époque à son service.
 ROGER PK/ADOC-PHOTOS

Picasso : un procès électrique

PROCÈS Un couple de retraités qui a conservé 271 œuvres inédites du maître dans son garage pendant trente-sept ans passe aujourd'hui en correctionnelle, à Grasse.

Autre élément déconcertant, et que les quatre avocats de la Picasso Administration ne vont pas manquer d'invoquer : le maître ne donnait absolument rien qui ne fût signé, daté et dédié afin d'éviter les détournements et contrefaçons - cela depuis le début de sa carrière. Ils vont également demander des explications à propos d'une reconnaissance de dette trouvée dans les papiers de Jacqueline Picasso. En 1983, Le Guennec était venu solliciter un prêt équivalent à 140 000 euros d'aujourd'hui. Dès la plainte déposée par les héritiers, le 23 septembre 2010, la valise et son contenu sont placés sous séquestre à la Banque de France.

L'enquête a ensuite pris du temps car on s'est aperçu que Pierre Le Guennec avait un lien de famille avec Maurice Bresnu, chauffeur de Picasso de 1967 à 1973. Affectueusement surnommé Nounours par le peintre, cet homme, décédé en 1991, avait eu en sa possession près de deux cents œuvres non signées ou flanquées d'un paraphe douteux, qu'il avait commencé à écouler après 1986. Ce qui l'avait rendu millionnaire...

« Mais l'ordonnance de renvoi équivaut sur ce point à un non-bien, estime aujourd'hui M^e Charles-Étienne Gudin, l'un des trois avocats des Le Guennec. Car n'est pas retenue la qualification de recel de choses qui auraient été volées par Maurice

Bresnu. Seul est concerné le "surplus", c'est-à-dire le contenu de la valise de Mougins-Sartoux. Or, là, je voudrais qu'on m'explique comment on peut maintenir l'accusation sans qu'il y ait de tiers voleur... »

La détection frauduleuse sera-t-elle encore suspectée alors même que le vol initial ne serait pas établi ? La partie adverse, emmenée par M^e Jean-Jacques Nener, va s'employer à tout faire pour le démontrer. Ayant le souhait de projeter un à un les 271 dessins sur grand écran au tribunal, elle entend aussi appeler à la barre les responsables de trois musées Picasso en tant que partie civile. Claude et Maya Ruiz Picasso témoignent également. Tout comme Catherine Hutin-Blay, fille et héritière de Jacqueline, qui a vécu aux côtés du peintre durant près de vingt ans et jusqu'à la mort de ce dernier.

De leur côté, les Le Guennec ont contre-attaqué. Dès avril 2012, leurs avocats ont déposé une plainte au civil pour contester la filiation des héritiers et les accuser de « tentative d'escroquerie an jugement ». Une telle stratégie a peu de chances d'aboutir. On attend surtout plus de précisions de la part du couple de retraités sur la manière dont ils sont entrés en possession des 271 feuilles et les raisons pour lesquelles ils les ont « oubliées » si longtemps dans leur garage. »

OBJETS DU DÉLIT



PLUSIEURS PÉRIODES
 Extrait d'un carnet de croquis datant de la bohème à Montmartre, atelier du Garage-Lavoir. Dans le fonds Le Guennec figurent deux carnets que Picasso annotait au hasard de ses rencontres. Ici, les amis, avec le poète Max Jacob au premier plan.



Les photos des 271 œuvres inédites de Picasso détenues par Pierre Le Guennec.

lancer dans des études de bénédictin pour servir une authentification...

Picasso Authentication succède à une longue période, ouverte en 1991, pendant laquelle Claude et Maya certifiaient chacun de leur côté les œuvres de l'artiste, rendant les experts et le marché schizophrènes puisque, pour être sûr de quelque chose, mieux valait avoir l'aval des deux. La lettre circulaire de 2012, dans laquelle les héritiers se rangent derrière Claude, rend les expertises de Maya moins convoitées, même si « pour le besoin de certaines affaires, Claude et Maya se sont déjà concertés », indique Claudia Andrieu, juriste de Picasso Administration.

Les dessins de Nounours

Il n'est pas simple de mettre tous les Picassos d'accord. Six ans après la mort de Pablo, en 1979, Claude avait créé un premier comité réunissant les cinq ayants droit de Pablo : chacun d'entre eux devait étudier, rédiger et signer chaque demande d'authentification afin que le marché n'ait qu'un seul interlocuteur. En 1991, c'est l'affaire Bresnu qui fait

exploser ledit comité. Bresnu alias Nounours, chauffeur de Picasso et cousin par alliance des Le Guennec, a choisi, en 1989, de faire authentifier 44 dessins du maître. Jan Krugier, représentant de Marina, les garantit. Claude les déclare faux. Maya, elle, en assure la bonne origine. Pour elle, pas de doute, les dessins sont vrais. Seules les signatures de ceux-ci sont fausses. La griffe du peintre est effacée et les dessins sont vendus comme authentiques, bien que la question de la provenance ne soit pas élucidée.

Picasso avait pour habitude de dater et signer les dessins qu'il donnait. C'était pour lui le moyen de se prévaloir de vols possibles. Un dessin non signé pouvait

être suspecté d'être dérobé. « C'était une autre époque, indique Claudia Andrieu. Aujourd'hui, Claude Picasso est catégorique sur ce point : celui qui authentifie ne peut pas se contenter de regarder le caractère authentique de l'œuvre, il doit aussi vérifier la provenance. Si on ne la sécurise pas, on peut être transformé en complice de blanchiment d'œuvres d'art volées. » Aujourd'hui, plus de 800 demandes par an affluent auprès de Picasso Authentication. « Pour la plupart des gens, envoyer quelque chose à expertiser auprès de nous, c'est comme de jouer au Loto », explique Claude Picasso. Notons que ses expertises, comme celles de Maya, sont entièrement gratuites. »

ÉTUDES

Ce visage de femme à la plume et encre brune pourrait dater de 1927, l'année où Picasso rencontre Marie-Thérèse Walter. Le dessin est ressemblant. Lignes droites de la parête du nez, dans un prolongement du front à la manière antique. Retour à l'ordre...



NUS

Ingres (1780-1867), et particulièrement son Bain turc, a fasciné le Minotaure. Surtout après les déconstructions postimpressionnistes et cubistes. Mais déjà Picasso avait vu le tondo orientalisant du Raphaël français au Salon d'automne de 1905.